

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du jeudi 16 et du vendredi 17 avril 2015

Bordereau récapitulatif des rapports de M. le Président

Décision modificative n°2

I^{re} COMMISSION

Finances, réglementation, personnel

N° du rapport	OBJET	Pages
I - 1	Décision modificative n°2 de l'exercice 2015 à caractère fiscal - Vote du produit de la fiscalité directe 2015, fixation du droit d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière, reconduction de la taxe d'aménagement	1-3
I - 2	Personnel territorial - Modification du tableau des effectifs	1-15
I - 3	Représentations du conseil départemental au sein d'organismes extérieurs	1-19

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service finances	N° 1 - 1 (a)
OBJET : Décision modificative n°2 - 2015 à caractère fiscal Vote du produit de la fiscalité directe 2015	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2331-1 et L.3332-1(a),

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1636B sexies et 1636B septies,

Vu la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010,

Vu la délibération du conseil général du 12 décembre 2014 relative au budget primitif 2015,

Vu la délibération du conseil général du 20 février 2015 relative à la décision modificative n°1 de l'exercice 2015 du budget principal,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

Prenant en compte les éléments fiscaux contenus dans l'état de notification n° 1253 DEP des taux d'imposition des taxes directes locales transmis par la direction départementale des finances publiques (DDFIP) en date du 6 mars 2015,

Considérant les besoins du budget 2015 permettant d'assurer l'équilibre financier et l'augmentation continue du reste à charge annuel des trois allocations individuelles de solidarité, et plus particulièrement du différentiel de compensation du revenu de solidarité active,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 29 voix Pour et 5 Abstentions

DECIDE

- **d'arrêter** le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget de l'exercice 2015 à la somme de 64 499 665 € suivant la notification fiscale n° 1253 DEP :

	Bases d'impositions prévisionnelles 2015	Taux 2015	Produit fiscal attendu en 2015
Taxe foncière sur les propriétés bâties	152 735 000 €	23,94%	36 564 759 €
CVAE (contribution sur valeur ajoutée)			15 934 959 €
IFER (imposition forfaitaire réseaux)			987 843 €
DCRTP (dotation compensation TP)			4 740 324 €
Versement FNGIR (garantie ressources)			3 676 248 €
Dotations allocations compensatrices			2 595 532 €
Total produit fiscalité directe 2015			64 499 665 €

- **de ne pas augmenter** le taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties qui reste maintenu à son niveau de référence de l'année 2010, soit **23,94%**.
- **de procéder** aux ajustements comptables suivants assurant la neutralité budgétaire de la présente décision modificative n° 2/2015 de nature fiscale :

Lignes budgétaires	Montant voté au BP 2015	Produit fiscal attendu 2015	Régularisations à opérer en DM2
Fiscalité directe TFPB (73111/01)	36 520 000 €	36 564 759 €	+ 44 759 €
Fiscalité directe CVAE (73112/01)	15 600 000 €	15 934 959 €	+ 334 959 €
Fiscalité directe IFER (73114/01)	960 000 €	987 843 €	+ 27 843 €
Dotation compensation DCRTP (74832/01)	4 740 324 €	4 740 324 €	0 €
Dotation compensation FNGIR (73121/01)	3 676 248 €	3 676 248 €	0 €

Allocations compensatrices TFPB (74834/01)	300 000 €	225 358 €	- 74 642 €
Allocations compensatrices CVAE (74833/01)	70 000 €	33 843 €	- 36 157 €
Allocations compensatrices Autres (74835/01)	2 500 000 €	2 336 331 €	- 163 669 €
TOTAL RESSOURCES FISCALES	64 366 572 €	64 499 665 €	+ 133 093 €
Ressources complémentaires en compensation de la fiscalité directe supprimée (TSCA-DMTO)	10 970 000 €		- 133 093 €
TOTAL AJUSTEMENTS BUDGETAIRES DM2			0 €

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

5 abstentions : M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, M. Luc HISPART, Mme Nadine MARCHAND, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 27 AVR. 2015

- la publication le 27 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

ETAT DE NOTIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2015

I - PRODUIT DE TAXE FONCIERE A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2014 ^① 1	Taux d'imposition départemental de 2014 2	Moyenne nationale des taux départementaux 3	Bases d'imposition Prévisionnelles 2015 ^② 4	Produit à taux constants (col.4 x col.2) 5	Pour information : Part de CVAE imposée au profit du département ③
Taxe foncière (bâti).....	149 550 594	23,94	15,32 %	152 735 000	36 564 759	11 563 972

II - DECISIONS DU CONSEIL GENERAL

1. PRODUIT DE LA FISCALITE DIRECTE LOCALE ATTENDU POUR 2015 :

= **64 499 665** - **2 595 532** - **987 843** - **15 934 959** - **4 740 324** - **3 676 248** + **0**

Produit nécessaire à l'équilibre du budget Dotation allocations compensatrices ^④ Produit des IFR ^⑤ Produit de la CVAE ^⑥ DCRTP ^⑧ Versement GIR ^⑧ Prélèvement GIR

2. TAUX VOTE AU TITRE DE LA TAXE FONCIERE SUR LE BATI POUR 2015 : **23,94 %** ^⑨

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

1. DETAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ^④

Taxe d'habitation :	1 318 542
Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	153 001
b. ZFU, ZUS et baux à réhabilitation	72 357
c. Exonérations DOM : AS et ZF	0
Taxe foncière (non bâti) :	745 361
Taxe professionnelle :	
a. Dotation unique spécifique (TP)	194 505
b. Réduction des bases des créations d'établissements	15 907
c. Exo. en zones d'aménagement du territoire et ZFDOM	62 016

2a. BASES EXONEREES DE TAXE FONCIERE ^⑩

Bases exonérées par le conseil général	1 986
Bases exonérées par la loi (ECF et certaines zones)	5 550 094

2b. CVAE - DEGREVEMENTS ET EXONERATIONS ^⑦

a. CVAE : part dégrevée	4 370 987
b. CVAE : part relative aux exonérations compensées	33 843
c. CVAE : part relative aux exonérations non compensées	18 301

2c. PRODUIT DES IFR

a. Éoliennes terrestres	554 344
b. Hydroliennes	
c. Centrales électriques	
d. Centrales photovoltaïques	36 308
e. Centrales hydrauliques	3 261
f. Stations radioélectriques	307 154
g. Gaz - stockage et transport	86 776

A CHAUMONT

Le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

REGINE DUPUY

le 04 MARS 2015

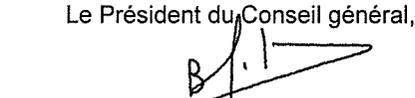
Pour le Préfet et par délégation,
Le préfet/la Secrétaire Générale de la Préfecture,

le


Khalida SELLALI
MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

A chaumont

Le Président du Conseil général,


FEUILLET A RETOURNER AUX SERVICES PREFECTORAUX EN TROIS EXEMPLAIRES,
ACCOMPAGNÉ DE LA DÉLIBÉRATION DE VOTE DES TAUX

le 16 avril 2015

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service finances	N° I - 1 (b)
OBJET : Décision modificative n°2 - 2015 à caractère fiscal Fixation du droit d'enregistrement et de la taxe de publicité foncière	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu le code général des impôts et notamment les articles 683, 1639A,

Vu l'article 77 de la loi n° 2013-1278 de finances pour 2014 autorisant les conseils généraux à relever temporairement le taux de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement prévu à l'article 1594 D du code général des impôts au-delà de 3,80% et dans la limite de 4,50%,

Vu l'article 116 de la loi n° 2014-1654 de finances pour 2015 du 29 décembre 2014 modifiant l'article 1594 D du code général des impôts et fixant le taux maximum de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement à 4,50% à compter du 1er mars 2016,

Vu la délibération du conseil général en date du 24 janvier 2014 relevant le taux départemental de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement de 3,80% à 4,50% pour les actes passés et les conventions conclues entre le 1^{er} mars 2014 et le 29 février 2016,

Vu la délibération du conseil général du 12 décembre 2014 relative au budget primitif 2015,

Vu la délibération du conseil général du 20 février 2015 relative à la décision modificative n°1 de l'exercice 2015 du budget principal,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 29 voix Pour et 5 Abstentions

DECIDE

- **de reconduire, à l'issue du régime transitoire expirant le 29 février 2016, le taux maximum de la taxe de publicité foncière ou du droit d'enregistrement fixé à 4,50% par l'article 1594 D du CGI (modifié par l'article 116 de la loi n° 2014-1654 de finances pour 2015) pour les actes passés et conventions conclues à compter du 1^{er} mars 2016 et de ne pas modifier le régime des abattements et exonérations précédemment en vigueur.**

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

5 abstentions : M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, M. Luc HISPART, Mme Nadine MARCHAND, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 27 AVR. 2015

- la publication le 27 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

DROITS D'ENREGISTREMENT ET TAXE DE PUBLICITE FONCIERE : DECISION DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE.

VOTE DES TAUX

REGIMES	OPERATIONS TAXABLES	ARTICLES CGI	TAUX OU ABATT. MINIMUM	TAUX OU ABATT. MAXIMUM	TAUX VOTE	A COMPTER DU	REDUCTION/ ABATTEMENTS APPLICABLES à compter du 1er juin 2015
Tous immeubles	Acquisitions d'immeubles quel que soit leur usage	1594 D	1,20 %	4,50 %	4,50 %	1 ^{er} mars 2016	
Spécificité des ventes d'immeubles occupés	Réduction applicable aux ventes par lots (<i>facultatif</i>)	1594 F sexes	0,70 %	4,50 %			
Spécificité des immeubles à usage d'habitation et de garage	Abattement général (<i>facultatif</i>)	1594 F ter alinéas 1 à 4	7 600 €	46 000 €			
	Abattement limité (<i>facultatif</i>)	1594 F ter alinéa 5	7 600 €	46 000 €			

A TRANSMETTRE PAR LE CONSEIL GENERAL

- AU PREFET (à joindre à l'original de la délibération)
- A LA DIRECTRICE DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (copie à titre informatif au PGF)

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-1-(5) du 16/04/2015
Le Président,

B. J. I.
Bruno SIDO

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-1-(b) du 16/04/2015
Le Président,


Bruno SIDO

ANNEXE 3

DROITS D'ENREGISTREMENT ET TAXE DE PUBLICITE FONCIERE : DECISION DU CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE-MARNE.

EXONERATIONS FACULTATIVES

(cocher les cases appropriées)

OPERATIONS CONCERNEES	ARTICLES du CGI	en vigueur au 31.05.2015 et reconduite au 01.06. 2015	en vigueur au 31.05. 2015 et supprimée au 01.06. 2015	nouvelle et applicable au 01.06. 2015
Cessions de logements par les HLM et les SEM	1594 G			
Acquisitions d'immeubles d'habitation par les HLM et les SEM	1594 H			
Cessions de parts de SCI d'accession progressive à la propriété	1594 H bis			
Rachats de logements par les HLM	1594 H-0 bis			
Acquisitions par les mutuelles de retraite des anciens combattants et victimes de guerre	1594 I			
DOM : Acquisitions d'immeubles destinés à l'exploitation d'un hôtel, d'une résidence de tourisme ou d'un village de vacances	1594 I bis			
DOM : Cessions de parts de copropriété dans des hôtels, résidences de tourisme ou villages de vacances	1594 I ter			
DOM : Cessions de logements donnés en location	1594 I quater			
Baux à réhabilitation	1594 J			
Baux à durée limitée d'immeubles (durée > 12 ans) des résidences de tourisme	1594 J bis			

A TRANSMETTRE PAR LE CONSEIL GENERAL

→ AU PREFET

→ A LA DIRECTRICE DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (PGF)

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service finances	N° 1 - 1 (c)
OBJET : Décision modificative n°2 - 2015 à caractère fiscal Reconduction du taux de la taxe d'aménagement	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu la délibération du conseil général en date du 14 octobre 2011 instituant la taxe d'aménagement au taux de 2% sur l'ensemble du territoire départemental,

Vu la délibération du conseil général du 12 décembre 2014 relative au budget primitif 2015,

Vu la délibération du conseil général du 20 février 2015 relative à la décision modificative n°1 de l'exercice 2015 du budget principal,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental et après avoir entendu ses conclusions,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 29 voix Pour et 5 Abstentions

DECIDE

- **de reconduire et appliquer, sans limitation de durée annuellement, la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire départemental, à compter du 1^{er} janvier 2016, et de maintenir le taux de taxation à 2% ;**
- **de prolonger** les exonérations totales suivantes : les locaux d'habitation et d'hébergement, mentionnés à l'article L331-12-1^o du code de l'urbanisme, qui ne bénéficient pas de l'exonération prévue à l'article L331-7-2^o du code de l'urbanisme (logements sociaux bénéficiant du taux réduit de TVA dont le financement ne relève pas des Prêts Locatifs Aidés d'Intégration (PLAI), exonérés de plein droit).
- **d'engager** une réflexion, commune à la II^e et I^e commissions, relative aux exonérations possibles afin de faciliter l'accès à la construction des ménages aux revenus modestes. Cette réflexion sera de nature à pouvoir délibérer sur ces exonérations complémentaires d'ici le 30 novembre 2015.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

5 abstentions : M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, M. Luc HISPART, Mme Nadine MARCHAND, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 27 AVR. 2015

- la publication le 27 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service finances

N° I - 1 (d)

OBJET :

Décision modificative n°2 - Adhésion au groupement de commandes (accord-cadre à conclure par l'UGAP) relatif à la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu le code des marchés publics et notamment ses articles 9-2 et 31,

Vu l'article 14 de la loi n°2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité dite loi NOME,

Vu les articles 1^{er}, 17 et 25 du décret n°85-801 du 30 juillet 1985 modifié relatif au statut et au fonctionnement de l'Union des groupements d'achats publics (UGAP)

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 29 voix Pour et 5 Abstentions

DECIDE

- d'approuver les termes de la convention à intervenir entre le conseil départemental de la Haute-Marne et l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) relative à l'adhésion du conseil départemental de la Haute-Marne au groupement de commande de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés,
- d'autoriser Monsieur le Président du conseil départemental à la signer.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

5 abstentions : M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, M. Luc HISPART, Mme Nadine MARCHAND, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 27 AVR. 2015

- la publication le 27 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO



CADRE RESERVE A L'UGAP

Date d'arrivée du document à l'UGAP :

N° d'inscription au répertoire des conventions :

Code client UGAP :

CONVENTION

Ayant pour objet la

**mise à disposition d'un (de) marché(s)
de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés
passé(s) sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP**

Entre, d'une part :

Entité bénéficiaire :

SIREN :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Représenté(e) par :

agissant en qualité de :

Le cas échéant, dûment habilité(e) par la délibération de l'assemblée délibérante numéro

du et autorisant la conclusion de la présente convention.

Interlocuteur en charge du renseignement du tableau de recensement :

Nom :

Téléphone :

Courriel :

ci-après dénommé(e) « le Bénéficiaire »,

Et d'autre part :

L'Union des groupements d'achats publics (UGAP), établissement public industriel et commercial de l'État créé par le décret 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, n° 776 056 467 RCS Meaux, représenté par le Président de son conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 11 du décret du 30 juillet 1985 modifié précité ;

ci-après dénommée « l'UGAP »,

Le présent document type a reçu, en date du 19/02/2015 le visa électronique du Contrôleur Général placé auprès de l'UGAP

Vu, pour être annexé
à la délibération n° T-1-(d) du 16/04/2015

Le Président,

Bruno SIDO

PRÉAMBULE :

Aux termes de l'article 14 de la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité dite loi NOME, les tarifs réglementés de vente (TRV) pour les sites dont la puissance est supérieure à 36 kVa disparaissent au 31 décembre 2015. Les pouvoirs adjudicateurs auront donc l'obligation de procéder à leur achat d'électricité en application du code des marchés publics.

Ainsi, afin d'accompagner les personnes publiques confrontées à un calendrier contraint et à un sujet complexe, l'UGAP a mis en œuvre un dispositif d'achat groupé d'électricité. L'UGAP lancera donc un appel d'offres de fourniture et d'acheminement d'électricité au second semestre 2015, après avoir lancé en 2014 deux appels d'offres pour le gaz naturel rassemblant 3 800 personnes publiques et 7,6 milliards de kWh.

Cette consultation sera lancée en vue de la conclusion d'un accord-cadre multi-attributaire par lot. L'UGAP procédera ensuite à une remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre du lot correspondant. De cette mise en concurrence regroupant plusieurs bénéficiaires découlera un marché subséquent par Bénéficiaire.

L'UGAP assurera la pérennité de son dispositif d'achat groupé d'électricité en le renouvelant à l'échéance de la présente convention, déterminée à l'article 3.

- Vu les articles 1^{er}, 17 et 25 du décret n° 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, disposant, pour le premier, que l'UGAP « *constitue une centrale d'achat au sens du code des marchés publics et de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005...* », pour le deuxième, que « *l'établissement est soumis, pour la totalité de ses achats, aux dispositions du code des marchés publics applicables à l'Etat* » et, pour le troisième, que « *les rapports entre l'établissement public et une collectivité [...] peuvent être définis par une convention prévoyant notamment la nature des prestations à réaliser, les conditions dans lesquelles la collectivité ou l'organisme contrôle leur exécution et les modalités de versement d'avances sur commande à l'établissement* » ;
- Vu l'article 31 du code des marchés publics prévoyant que les pouvoirs adjudicateurs, lorsqu'ils acquièrent des fournitures et des services auprès d'une centrale d'achat au sens de l'article 9 du code des marchés publics, sont dispensés de leurs obligations en matière de publicité et de mise en concurrence ;
- Vu l'article 9-2 du code des marchés publics prévoyant qu'une centrale d'achat peut passer des marchés publics ou conclure des accords-cadres destinés à des pouvoirs adjudicateurs.

Il a été convenu :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet la mise à disposition d'un marché public par Bénéficiaire et par lot, ayant pour objet la fourniture, l'acheminement d'électricité et services associés avec les prestations commençant à compter du 01/01/2016.

Le Bénéficiaire fait son affaire de la fourniture en électricité de ses sites dont l'échéance contractuelle arrive avant la date précitée (pour les sites déjà en offre de marché).

Seuls sont concernés, au titre de la présente convention, les sites raccordés au réseau de distribution d'électricité d'ERDF et de celui des Gestionnaires de Réseau de Distribution (GRD) des Entreprises Locales de Distribution suivantes : Électricité de Strasbourg Réseaux, Gaz et Electricité de Grenoble.

Par la signature de la présente convention, le Bénéficiaire donne mandat au Président de l'UGAP ou au représentant du pouvoir adjudicateur par délégation¹, qui l'accepte, en son nom et pour le compte du Bénéficiaire, représenté par la personne physique mentionnée en première page de la présente convention, à l'effet de :

- demander les données de consommation disponibles mentionnées à l'article 9 de la présente convention et relatives aux Points Référence Mesure (identifiant unique du point de comptage mentionné sur la facture d'électricité, selon le format du GRD) du Bénéficiaire auprès des fournisseurs et GRD concernés et autoriser ces derniers à les communiquer directement à l'UGAP conformément aux modalités définies à ce même article ;
- signer et adresser le(s) courrier(s) de rejet(s) au(x) titulaire(s) de l'accord-cadre ayant déposé une offre dans le cadre de procédure ci-dessus ;
- signer la décision d'attribution (et le rapport de présentation) du(des) marché(s) subséquent(s) ;
- signer le(s) acte(s) d'engagement du(des) marché(s) subséquent(s) pour le compte du Bénéficiaire ;
- signer tout avenant aux marchés si le calendrier réglementaire de la mise en place du marché de capacité le rendait nécessaire.

Par l'effet du présent mandat, le Bénéficiaire est engagé à l'égard du(des) titulaire(s) du(des) marché(s) sur toute la durée de l'accord-cadre. La signature de la présente convention vaut engagement définitif du Bénéficiaire vis-à-vis de l'UGAP.

La signature de la présente convention vaut signature des autorisations pour la communication des données auprès des GRD concernés.

ARTICLE 2 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents contractuels sont :

- la présente convention
- l'annexe « tableau de recensement », téléchargée et retournée par le Bénéficiaire via le portail dédié www.ugap.fr/elec puis validée par l'UGAP (à la fin de la campagne de recensement après vérification, un courriel de validation sera adressé par l'UGAP sur l'adresse mail indiquée dans ce tableau).

Ces documents doivent avoir été obtenus exclusivement via le portail dédié, avec un compte (identifiant et mot de passe) appartenant à la structure signataire de la présente convention.

La présente convention est signée manuscritement ou au moyen d'un certificat de signature électronique. Les zones de saisie du formulaire figurant en première page sont à renseigner informatiquement.

Le dossier complet (présente convention originale signée et son annexe dûment complétée par le Bénéficiaire et validée par l'UGAP) doit être reçu par l'UGAP impérativement via le portail dédié au plus tard le 15/05/2015.

¹ La liste des délégations de signature est disponible sur le site www.ugap.fr

A défaut, le Bénéficiaire ne sera pas intégré dans le dispositif d'achat groupé.
Les dossiers reçus par courrier ou courriel ne seront pas valides et non pris en compte.

ARTICLE 3 : DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une durée courant de la date de réception par l'UGAP de la présente convention signée par le Bénéficiaire jusqu'au terme de l'accord-cadre fixé au 31 décembre 2018.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DES PARTIES

4.1 - OBLIGATIONS DE L'UGAP

L'UGAP procède, dans le respect du code des marchés publics, à l'ensemble des opérations de mise en concurrence en vue de la conclusion des accords-cadres et marchés subséquents.

Précisément, l'UGAP est ainsi chargée :

- de définir l'organisation technique et administrative des procédures de consultation ;
- d'élaborer l'ensemble des dossiers de consultation ;
- d'assurer l'ensemble des opérations de réception et d'analyse des offres ;
- de signer le(s) marché(s) subséquent(s) pour le compte du Bénéficiaire.

4.1.1) Conclusion d'un (de) marché(s)

Afin de respecter les fondamentaux de l'amont industriel et de stimuler la concurrence, la procédure sera allotie en respectant la logique des TRV en électricité (notamment en séparant les sites en tarif Bleu avec un lot dédié et les autres sites relevant des tarifs Jaune et Vert).

L'appel d'offres sera lancé sous la forme d'une consultation allotie visant à la conclusion d'un accord-cadre par lot avec plusieurs opérateurs économiques ultérieurement remis en concurrence, conformément à l'article 76-III du code des marchés publics. Leur remise en concurrence sera réalisée sur la base des critères suivants :

- Critère « prix » : entre 60 % et 80 % ;
- Critère « valeur technique » : entre 20 % et 40% selon la nature des lots.

Plus précisément, l'analyse de la valeur technique portera, notamment, sur les services associés de facturation, de suivi énergétique (outil de gestion sur Internet, mise à disposition des données numériques de consommation, optimisation tarifaire...) et de qualité de la relation clients.

4.1.2) Mise à disposition du (des) marché(s) subséquent(s)

Suite à la signature du(des) marché(s) subséquent(s) par l'UGAP pour le compte du Bénéficiaire, les pièces de ce(s) dernier(s) seront mises à disposition du Bénéficiaire sur le portail www.ugap.fr/elec afin que ce dernier assure ses obligations précisées à l'article 4.2.2.

Pour chaque marché subséquent, les pièces suivantes seront mises à la disposition de chacun des Bénéficiaires :

- l'acte d'engagement et ses annexes ;
- le cahier des clauses particulières (CCP) ;
- le mémoire technique du titulaire.

4.2 - OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

4.2.1) Obligations au stade de la pré-inscription sur le portail en ligne

Le Bénéficiaire s'engage à :

- désigner un interlocuteur unique, dont le nom et les coordonnées figurent en première page, chargé de renseigner ou de superviser le renseignement du tableau de recensement ;
- lire le document Foire aux Questions téléchargeable sur le portail dédié www.ugap.fr/elec ;
- utiliser exclusivement la présente convention et le fichier numérique tableau de recensement téléchargés sur le portail dédié en utilisant exclusivement un compte (identifiant et mot de passe) appartenant à l'entité

signataire de la présente convention.

- respecter le mode d'emploi téléchargeable avec le tableau de recensement sur le portail dédié, destiné à faciliter le renseignement et à fiabiliser les données collectées. Il appartient en particulier au Bénéficiaire de lister sans erreur les Points Référence Mesure (PRM) / Référence Acheminement Electricité (RAE) de ses Points De Livraison (PDL), figurant sur ses factures d'électricité en respectant le format du GRD. Les PDL dont l'identifiant PRM sera absent, incomplet ou erroné, ne seront pas intégrés à la consultation en dépit de la signature de la présente convention, cette donnée étant indispensable à la collecte des données de consommation auprès du GRD ;
- fournir des coordonnées (notamment numéro de téléphone et adresse courriel) valides et correctement renseignées sous peine de ne pouvoir être rappelé par l'UGAP le cas échéant ;
- transmettre à l'UGAP exclusivement via le portail dédié et non par courrier ou courriel, le tableau de recensement au format numérique exploitable sous tableur ;
- transmettre à l'UGAP la convention renseignée, signée, scannée via le portail dédié et l'exemplaire original par courrier.

L'UGAP prévoit une période de consolidation des données. Si le Bénéficiaire, après relance par l'UGAP, le cas échéant, n'est pas en mesure de fournir correctement les éléments demandés dans le tableau de recensement le(s) site(s) en anomalie dans son tableau de recensement ne sera(seront) pas intégré(s) dans le présent dispositif et ce malgré la signature de la présente convention.

Le Bénéficiaire autorise le gestionnaire du réseau de distribution à communiquer à l'UGAP et/ou aux fournisseurs d'énergie répondant à l'appel d'offres de l'UGAP l'ensemble des informations relatives à ses points de livraison.

Les points de livraison entrant dans le périmètre de la présente convention ne concernent que les sites dont les factures relatives à la fourniture et à l'acheminement d'électricité sont directement réglées par le Bénéficiaire. Par conséquent, sont exclus les points de livraison dont la fourniture est assurée par un exploitant (éclairage public par exemple, via le poste G1) c'est-à-dire lorsque le contrat d'exploitation intègre la fourniture d'électricité. Toutefois, peuvent être inclus dans le tableau de recensement, les points de livraison sous contrat d'exploitation :

- Si le Bénéficiaire acquitte lui-même directement ses factures d'électricité ;
- Si l'échéance du contrat d'exploitation intervient pendant la durée d'exécution du(des) marché(s) subséquent(s) ;
- ET si le Bénéficiaire a fait le choix de renouveler son contrat d'exploitation sans y intégrer la fourniture d'électricité.

Par la signature de la présente convention, le Bénéficiaire atteste sur l'honneur que les points de livraison figurant dans le tableau de recensement ne sont pas intégrés dans une autre procédure de mise en concurrence en cours, dont l'exécution aurait pour effet de coïncider avec l'exécution du(des) marché(s) visé(s) par la présente convention. Toutefois, le non-respect par l'UGAP de la mise à disposition du(des) marché(s) dans les conditions définies dans la présente convention, ouvre droit, au profit du Bénéficiaire, à la résiliation de cette convention.

Enfin, le Bénéficiaire autorise l'UGAP à mentionner, notamment sur son portail www.ugap.fr/elec, le fait que le Bénéficiaire fait partie du dispositif d'achat groupé de l'UGAP.

4.2.2) Obligation au stade de la notification du(des) marché(s) subséquent(s)

Le Bénéficiaire, après la mise à disposition sur le portail www.ugap.fr/elec des pièces du(es) marché(s) conclu(s) par l'UGAP est tenu de le(s) notifier dans les meilleurs délais au(x) titulaire(s).

4.2.3) Obligations relatives à l'exécution du(des) marché(s) subséquent(s)

Dans le cadre de la présente convention, le Bénéficiaire s'engage à :

- assurer la bonne exécution du(des) marché(s) subséquent(s) ;
- gérer les litiges relatifs à l'exécution du(des) marché(s) subséquent(s) avec le(s) titulaire(s) ;
- ne pas rajouter des sites non déclarés initialement sauf pour des cas légitimement non prévus ou non prévisibles en amont ;
- communiquer à la demande de l'UGAP, s'il s'avérait nécessaire, les modifications survenues en cours d'exécution du (des) marché(s) subséquent(s) s'agissant de la liste des points de livraison.

La signature de la présente convention vaut engagement du Bénéficiaire à exécuter le marché pour l'intégralité des sites déclarés dans son tableau de recensement. Ainsi, le Bénéficiaire règlera-t-il l'ensemble des factures afférentes.

L'UGAP attire l'attention du Bénéficiaire sur le fait qu'il est inutile de constituer un groupement de commandes pour rejoindre son dispositif d'achat groupé, notamment pour les cas des structures « agrégatives » (Etablissement Public de Coopération Intercommunale, Conseil général ou régional voulant intégrer ses EPLE).

En tout état de cause, si une telle structure « agrégative » signe la convention pour plusieurs sites au-delà de son propre patrimoine (par exemple : une communauté d'agglomération pour ses communes, un Conseil général pour ses collèges), c'est bien le signataire de la convention qui sera le co-contractant avec le fournisseur, qui exécutera le marché lui-même pour l'intégralité des sites déclarés dans son tableau de recensement annexé à sa convention et qui réglera directement les factures pour l'intégralité de ces mêmes sites.

4.2.4) Responsabilité du Bénéficiaire

Le Bénéficiaire s'engage à respecter l'ensemble des dispositions lui étant applicables dans le cadre de la présente convention et du(des) marché(s) passé(s) sur son fondement.

Tout fait imputable au Bénéficiaire à l'origine d'un dommage causé au(x) titulaire(s) du(des) marché(s) subséquent(s), notamment la résiliation de cette convention avant ou après la publication de l'appel d'offres, l'absence de notification et/ou la résiliation du(des) marché(s) subséquent(s), l'expose à la prise en charge de tous les frais afférents (notamment, dédommagement du(des) fournisseur(s)).

ARTICLE 5 : CONFIDENTIALITE

Le Bénéficiaire s'engage à ne pas divulguer sous quelque forme que ce soit, des informations, renseignements ou documents couverts par le secret professionnel et industriel dont il aurait connaissance dans le cadre de la présente convention et du (des) marché(s) subséquent(s). En cas de non-respect de cette stipulation, l'UGAP peut prétendre à indemnité dans la mesure du préjudice subi.

Le cas échéant, et dans le cadre des dispositions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses dispositions d'ordre administratif, social et fiscal, le Bénéficiaire peut être amené à communiquer des éléments aux tiers qui en feront la demande.

ARTICLE 6 : TRAITEMENT DES INFORMATIONS COMPORTANT DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sont susceptibles de faire l'objet de traitements informatiques destinés à l'identification des interlocuteurs au sein des structures bénéficiaires, permettant d'assurer le contact et le suivi du dispositif.

Les destinataires des données sont les membres de l'équipe projet UGAP (les personnels en charge des achats d'énergie, leurs supérieurs hiérarchiques, les juristes en charge du dossier), ainsi que les fournisseurs d'énergie concernés par l'appel d'offres.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, les personnels concernés disposent d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. S'ils souhaitent exercer ce droit, ils peuvent contacter l'UGAP à l'adresse : energie.cnil@ugap.fr

ARTICLE 7 : RESILIATION

En cas de résiliation de la présente convention par le Bénéficiaire, un délai de prévenance de 90 jours est prévu entre la notification à l'UGAP de la décision de résiliation et la date d'effet.

Quelle que soit la date à laquelle intervient la résiliation de la présente convention, le(s) titulaire(s) et l'UGAP ont droit à être indemnisés du montant des frais exposés et investissements engagés et strictement nécessaires à l'exécution des prestations pour la période restant à courir entre la date d'effet de la résiliation et l'échéance du(des) marché(s). Cette indemnisation est intégralement prise en charge par le Bénéficiaire.

ARTICLE 8 : DIFFERENDS ET LITIGES

Toute réclamation dûment motivée et relative à l'exécution de la présente convention doit être présentée par tout moyen permettant de donner date certaine à la réception de la réclamation. En cas de persistance du différend ou du litige, le Bénéficiaire s'adresse au département « Satisfaction clientèle » de la direction du réseau de l'UGAP au siège de l'établissement public.

ARTICLE 9 : AUTORISATION DE COMMUNICATION DE DONNEES

La responsabilité des GRD ne saurait être engagée par l'UGAP ou le Bénéficiaire en cas de négligence ou d'erreur dans la demande de communication de données d'une des parties à la présente convention.

9.1) Auprès de ERDF

Le Bénéficiaire de la présente convention et titulaire de contrat(s) unique(s) pour la fourniture d'électricité relatif(s) à son activité, pour le(s) site(s) de consommation mentionné(s) dans le tableau de recensement (annexe de la présente convention), **AUTORISE Electricité Réseau Distribution France (ERDF)**, société anonyme à directoire et à conseil de surveillance, au capital de 270 037 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 444 608 442, dont le siège social est situé Tour ERDF 34, Place des Corolles 92079 PARIS LA DEFENSE cedex, à **communiquer directement au Tiers ci-après désigné : L'Union des groupements d'achats publics (UGAP)**, établissement public industriel et commercial de l'État créé par le décret 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, n° 776 056 467 RCS Meaux, sise au 1 Boulevard Archimède – Champs sur Marne, 77444 Marne la Vallée et représenté par le Président de son conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 11 du décret du 30 juillet 1985 modifié ;

les données de consommation disponibles listées ci-dessous, pour le(s) PRM dont la liste est jointe (au format Excel) à la présente autorisation :

- l'historique disponible des consommations du PRM sur 24 mois maximum à compter de la date de la demande (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure) selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- l'historique disponible des puissances atteintes du PRM sur 24 mois maximum (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- l'historique disponible des dépassements de puissances (nombre d'heures ou quadratiques) du PRM sur 24 mois maximum (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- les puissances souscrites en cours selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- la formule tarifaire d'acheminement en cours ;
- l'historique disponible de courbe de charge du PRM sur 12 mois (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), pour un PRM non résidentiel pour lequel la composante de comptage à courbe de charge du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Electricité est acquittée.

Ces données sont à communiquer à l'adresse courriel communiquée par l'UGAP au GRD au moment de la demande.

La présente autorisation est nominative, ne peut être cédée et est valable jusqu'au 31/12/2018.

Toute cession, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de ces données transmises par ERDF à l'UGAP en application de la présente autorisation est interdite.

9.2) Auprès de Electricité de Strasbourg

Le Bénéficiaire de la présente convention et titulaire de contrat(s) unique(s) pour la fourniture d'électricité relatif(s) à son activité, pour le(s) site(s) de consommation mentionné(s) dans le tableau de recensement (annexe de la présente convention), **AUTORISE Électricité de Strasbourg, SA** au capital de 71 693 860 €, dont le siège social est situé 26, boulevard du Président Wilson à 67932 STRASBOURG cedex 9, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 558 501 912, à **communiquer directement au Tiers ci-après désigné : L'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)**, établissement public industriel et commercial de l'État créé par le décret 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, n° 776 056 467 RCS Meaux, sise au 1 Boulevard Archimède – Champs sur Marne, 77444 Marne la Vallée et représenté par le Président de son conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 11 du décret du 30 juillet 1985 modifié ;

Les données de consommation disponibles listées ci-dessous, pour la(es) RTPL (Référence Technique du Point de Livraison) dont la liste est jointe (au format Excel) à la présente autorisation :

- l'historique disponible des consommations de la RTPL sur 12 mois à compter de la date de la demande (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure) selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- les puissances souscrites en cours selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- l'historique disponible de courbe de charge de la RTPL sur 12 mois (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), pour une RTPL non résidentielle pour laquelle la composante de comptage à courbe de charge du Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité est acquittée ;
- si disponible, l'historique des puissances atteintes de la RTPL sur 12 mois (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;

- si disponible, l'historique des dépassements de puissances (nombre d'heures ou quadratiques) de la RTPL sur 12 mois (ou pour la période écoulée depuis le début du contrat si celle-ci est d'une durée inférieure), selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- si disponible, la formule tarifaire d'acheminement en cours.

Ces données sont à communiquer à l'adresse courriel communiquée par l'UGAP au GRD au moment de la demande.

La présente autorisation est nominative, ne peut être cédée et est valable jusqu'au 31/12/2018.

Toute cession, à titre gratuit ou onéreux, de tout ou partie de ces données transmises par ÉLECTRICITE DE STRASBOURG à l'UGAP en application de la présente autorisation est interdite.

9.3) Au près de Gaz et Electricité de Grenoble

Le Bénéficiaire de la présente convention et titulaire de contrat(s) unique(s) pour la fourniture d'électricité relatif(s) à son activité, **AUTORISE L'Union des groupements d'achats publics (UGAP)**, établissement public industriel et commercial de l'État créé par le décret 85 801 du 30 juillet 1985 modifié, n° 776 056 467 RCS Meaux, sise au 1 Boulevard Archimède – Champs sur Marne, 77444 Marne la Vallée et représenté par le Président de son conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 11 du décret du 30 juillet 1985 modifié ;

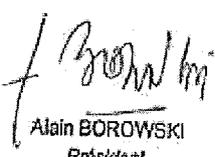
à recevoir de Gaz et Electricité de Grenoble, sise au 8 place Robert Schuman – BP 183 – 38042 GRENOBLE Cedex 02, les données de consommation disponibles listées ci-dessous :

- l'historique disponible d'index et de consommations selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- les historiques de courbe de charges (lorsqu'ils existent) le cas échéant pour les PDL concernés ;
- si disponible, les puissances souscrites en cours selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- si disponible, l'historique des puissances atteintes selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- si disponible, l'historique des dépassements de puissances (nombre d'heures ou quadratiques) selon les postes horo-saisonniers programmés dans le compteur ;
- si disponible, la formule tarifaire d'acheminement en cours.

pour chacun des contrats figurant sur le tableau de recensement (annexe de la présente convention), dans le but de préparer l'appel d'offres public, objet de la présente convention.

Le Bénéficiaire garantit GEG, représentée par Monsieur Vincent FRISTOT, Président, contre l'ensemble des conséquences de tout recours de tiers à raison des informations transmises par GEG à l'UGAP.

Le présent document a été établi en deux (2) exemplaires originaux.

Fait à Champs-sur-Marne,	Fait à	
	Le	
Pour l'UGAP : le Président du conseil d'administration  Alain BOROWSKI Président	Pour le Bénéficiaire ² :	
		2015.02.1 9 18:44:30 +01'00'

² En indiquant le nom, prénom et qualité de la personne signataire et en apposant le cachet de l'établissement. Lorsque la personne signataire n'est pas le représentant légal, produire la délégation de pouvoir.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Direction des Ressources Humaines pôle recrutement, mobilité, développement des compétences	N° 1 - 2
OBJET : Personnel territorial - Modification du tableau des effectifs	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu le code général des collectivités territoriales,

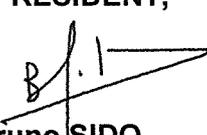
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental et après avoir entendu les conclusions de Madame Yvette ROSSIGNEUX, rapporteur au nom de la I^{re} commission,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 30 voix Pour et 4 Abstentions

DECIDE

- d'adopter les modifications apportées au tableau des effectifs telles que détaillées dans l'annexe 1 ci-jointe, ainsi que le tableau des effectifs ainsi modifié joint en annexe 2.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
4 abstentions : M. Nicolas CONVOLTE, M. Luc HISPART, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 27- AVR.-2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 27 AVR. 2015	 Bruno SIDO

annexe 1

modifications du tableau des effectifs

N° DU POSTE SUPPRIMÉ	SUPPRESSION D'UN POSTE	CRÉATION D'UN POSTE	N° DU POSTE CRÉÉ
		assistant socio-éducatif principal	2014-071
04004	assistant socio-éducatif		
		assistant socio-éducatif principal	2014-072
99220	assistant socio-éducatif		
		assistant socio-éducatif principal	2014-073
08356	assistant socio-éducatif		
		assistant socio-éducatif principal	2014-074
04014	assistant socio-éducatif		
		assistant socio-éducatif principal	2014-075
99214	assistant socio-éducatif		
		assistant socio-éducatif principal	2014-076
99208	assistant socio-éducatif		
		assistant socio-éducatif principal	2014-077
04011	assistant socio-éducatif		

Vu, pour être annexé
à la délibération n° I-2 du 16/04/2015
Le Président,

B. I.
Bruno SIDO

Vo, pour être annexé
Délibération n° I-2 du 16/04/2

Postes créés par délibération de l'assemblée départementale du 17 avril 2015
Tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2015

Annexe 2

Postes créés par délibération de l'assemblée départementale du 17 avril 2015
Tableau prévisionnel des effectifs au 1^{er} mai 2015

BRUNO SIDO

	Postes créés	Postes pourvus	Postes vacants
Cabinet élus	4	3	1
Collaborateur de cabinet	4	3	1
Emplois fonctionnels	2	2	0
Directeur général des services	1	1	0
Directeur général adjoint	1	1	0
CATEGORIE A	129	105	24
Administrateur hors classe	2	1	1
Administrateur territorial	4	3	1
Directeur	4	3	1
Attaché principal	12	11	1
Attaché territorial	27	22	5
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	2	0	2
Ingénieur en chef de classe normale	5	2	3
Ingénieur principal	7	6	1
Ingénieur territorial	15	13	2
Conservateur des bibliothèques	0	0	0
Bibliothécaire	2	2	0
Conservateur en chef du patrimoine	0	0	0
Conservateur du patrimoine	1	1	0
Attaché de conservation du patrimoine	3	2	1
Psychologue hors classe	3	3	0
Psychologue classe normale	3	3	0
Médecin hors classe	4	3	1
Médecin de 1 ^{re} classe	2	1	1
Médecin de 2 ^e classe	2	1	1
Sage femme	1	1	0
Conseiller socio-éducatif	4	3	1
Puéricultrice cadre de santé	0	0	0
Puéricultrice classe supérieure	3	3	0
Puéricultrice classe normale	2	2	0
Cadre de santé	1	0	1
Infirmière en soins généraux hors classe	4	4	0
Infirmière en soins généraux de classe supérieure	8	8	0
Infirmière en soins généraux de classe normale	8	7	1
CATEGORIE B	264	222	42
Rédacteur principal de 1 ^{re} classe	25	24	1
Rédacteur principal de 2 ^e classe	15	11	4
Rédacteur	42	36	6
Technicien principal de 1 ^{re} classe	14	12	2
Technicien principal de 2 ^e classe	39	26	13
Technicien	10	8	2
Assistant de conservation principal de 1 ^{re} classe	4	4	0
Assistant de conservation principal de 2 ^e classe	3	3	0
Assistant de conservation	4	3	1
Technicien paramédical de classe supérieure	5	4	1
Assistant médico-technique classe normale	0	0	0
Assistant socio-éducatif principal	53	51	2
Assistant socio-éducatif	50	40	10
CATEGORIE C	575	520	55
Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe	10	9	1
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	23	20	3
Adjoint administratif de 1 ^{re} classe	25	21	4
Adjoint administratif de 2 ^e classe	49	44	5
Agent de maîtrise principal	27	24	3
Agent de maîtrise	39	33	6
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	6	3	3
Adjoint technique de 1 ^{re} classe	66	64	2
Adjoint technique de 2 ^e classe*	101	90	11
Adjoint technique de 2 ^e classe - Contrat à durée indéterminée	5	4	1
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques principal de 1 ^{re} classe	2	2	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques de 1 ^{re} classe	1	1	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^e classe	6	6	0
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe des établissements d'ens	9	8	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe des établissements d'ens	32	30	2
Adjoint technique de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement	106	103	3
Adjoint technique de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	67	57	10
Adjoint d'animation de 1 ^{re} classe	1	1	0
Droit privé	3	2	1
Adjoint technique de 2 ^e classe - droit privé	3	2	1
TOTAL	977	854	123

* Dont 1 poste à temps non complet
- 1 poste à 26/35^e

Ne figurent pas sur ce tableau : 6 personnes qui travaillent au sein du conseil général sur un contrat d'accompagnement à l'emploi.

Effectif budgétaire autorisé : 977 emplois dont 14 au secrétariat de la présidence, au cabinet du Président et au service communication. 7 emplois de collaborateurs de cabinet et collaborateurs d'élus.

	Postes créés	Postes pourvus	Postes vacants
Cabinet élus	4	3	1
Collaborateur de cabinet**	4	3	1
Emplois fonctionnels	2	2	0
Directeur général des services	1	1	0
Directeur général adjoint	1	1	0
CATEGORIE A	129	105	24
Administrateur hors classe	2	1	1
Administrateur territorial	4	3	1
Directeur	4	3	1
Attaché principal	12	11	1
Attaché territorial	27	22	5
Ingénieur en chef de classe exceptionnelle	2	0	2
Ingénieur en chef de classe normale	5	2	3
Ingénieur principal	7	6	1
Ingénieur territorial	15	13	2
Conservateur des bibliothèques	0	0	0
Bibliothécaire	2	2	0
Conservateur en chef du patrimoine	0	0	0
Conservateur du patrimoine	1	1	0
Attaché de conservation du patrimoine	3	2	1
Psychologue hors classe	3	3	0
Psychologue classe normale	3	3	0
Médecin hors classe	4	3	1
Médecin de 1 ^{re} classe	2	1	1
Médecin de 2 ^e classe	2	1	1
Sage femme	1	1	0
Conseiller socio-éducatif	4	3	1
Puéricultrice cadre de santé	0	0	0
Puéricultrice classe supérieure	3	3	0
Puéricultrice classe normale	2	2	0
Cadre de santé	1	0	1
Infirmière en soins généraux hors classe	4	4	0
Infirmière en soins généraux de classe supérieure	8	8	0
Infirmière en soins généraux de classe normale	8	8	0
CATEGORIE B	264	224	40
Rédacteur principal de 1 ^{re} classe	25	24	1
Rédacteur principal de 2 ^e classe	15	11	4
Rédacteur	42	38	4
Technicien principal de 1 ^{re} classe	14	12	2
Technicien principal de 2 ^e classe	39	28	11
Technicien	10	8	2
Assistant de conservation principal de 1 ^{re} classe	4	4	0
Assistant de conservation principal de 2 ^e classe	3	3	0
Assistant de conservation	4	3	1
Technicien paramédical de classe supérieure	5	4	1
Assistant médico-technique classe normale	0	0	0
Assistant socio-éducatif principal	60	58	2
Assistant socio-éducatif	43	31	12
CATEGORIE C	575	518	57
Adjoint administratif principal de 1 ^{re} classe	10	7	3
Adjoint administratif principal de 2 ^e classe	23	19	4
Adjoint administratif de 1 ^{re} classe	25	21	4
Adjoint administratif de 2 ^e classe	49	44	5
Agent de maîtrise principal	27	25	2
Agent de maîtrise	39	33	6
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe	0	0	0
Adjoint technique principal de 2 ^e classe	6	3	3
Adjoint technique de 1 ^{re} classe	66	63	3
Adjoint technique de 2 ^e classe	101	92	9
Adjoint technique de 2 ^e classe - Contrat à durée indéterminée	5	4	1
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques principal de 1 ^{re} classe	2	2	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques de 1 ^{re} classe	1	1	0
Adjoint du patrimoine et des bibliothèques de 2 ^e classe	6	6	0
Adjoint technique principal de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement	9	8	1
Adjoint technique principal de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	32	30	2
Adjoint technique de 1 ^{re} classe des établissements d'enseignement	106	102	4
Adjoint technique de 2 ^e classe des établissements d'enseignement	67	57	10
Adjoint d'animation de 1 ^{re} classe	1	1	0
Droit privé	3	2	1
Adjoint technique de 2 ^e classe - droit privé	3	2	1
TOTAL	977	854	123

** Dont 1 poste à temps non complet
- 1 poste à 17,5/35^e

Ne figurent pas sur ce tableau : 8 personnes qui travaillent au sein du conseil général sur un contrat d'accompagnement à l'emploi.

Effectif budgétaire autorisé : 977 emplois dont 14 au secrétariat de la présidence, au cabinet du Président et au service communication. 7 emplois de collaborateurs de cabinet et collaborateurs d'élus.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 3
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission d'appel d'offres	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIER, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 22 du code des marchés publics,

Considérant qu'une liste a été déposée,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission d'appel d'offres, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

5 titulaires :

- M. Paul FOURNIÉ
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Francis ARNOUD
- M. Bertrand OLLIVIER
- M. Luc HISPART

5 suppléants :

- Mme Karine COLOMBO
- Mme Véronique MICHEL
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- Mme Anne CARDINAL
- M. Nicolas LACROIX

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

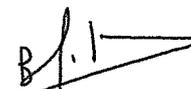
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015

- la publication le 20 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 4
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission de délégation de service public	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIER, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.1411-5, L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'une liste a été déposée,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission de délégation de service public, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

5 titulaires :

- M. Paul FOURNIÉ
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Bernard GENDROT
- M. Nicolas FUERTES
- Mme Marie-Claude LAVOCAT

5 suppléants :

- Mme Karine COLOMBO
- M. Paul FLAMÉRIION
- M. Bertrand OLLIVIER
- M. Nicolas LACROIX
- Mme Anne CARDINAL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

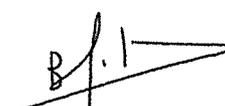
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015

- la publication le 20 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 5
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission consultative des services publics locaux	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.1413-1, L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission consultative des services publics locaux, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

13 titulaires :

- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Paul FLAMÉRIEN
- Mme Marie-Claude LAVOCAT
- M. Bernard GENDROT
- M. Jean-Michel RABIET
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- M. Bertrand OLLIVIER
- M. Paul FOURNIÉ
- Mme Rachel BLANC
- M. André NOIROT
- M. Luc HISPART
- Mme Catherine PAZDZIOR
- Mme Anne CARDINAL

13 suppléants :

- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
- Mme Céline BRASSEUR
- Mme Karine COLOMBO
- M. Nicolas LACROIX
- M. Nicolas FUERTES
- M. Jean-Michel FEUILLET
- Mme Astrid HUGUENIN
- M. Laurent GOUVERNEUR
- Mme Mireille RAVENEL
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
- Mme Véronique MICHEL
- M. Stéphane MARTINELLI
- Mme Brigitte FISCHER

4 associations : 1 titulaire et 1 suppléant

- Comité départemental olympique et sportif de Haute-Marne,
- Société de sciences naturelles et d'archéologie de Haute-Marne,
- Association Logis de France,
- Nature Haute-Marne.

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

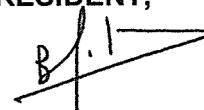
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 6

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration
de l'association du Pays de Chaumont

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

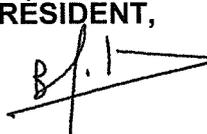
DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'association du Pays de Chaumont, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental, membre de droit ou son représentant,

6 titulaires :

- Mme Marie-Claude LAVOCAT
- M. Gérard GROSLAMBERT
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- Mme Karine COLOMBO
- Mme Brigitte FISCHER
- M. Nicolas CONVOLTE

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015 - la publication le 28 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 7

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission locale
d'information de Soulaines**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission locale d'information de Soulaines :

1 titulaire :

- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 8

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration du
groupement d'intérêt public pour l'accompagnement économique
du laboratoire de recherche (GIP Haute-Marne)**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

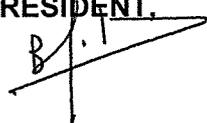
- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration du groupement d'intérêt public pour l'accompagnement économique du laboratoire de recherche (GIP Haute-Marne), les membres suivants :

1 titulaire :

Monsieur le Président du conseil départemental, membre de droit,

2 membres :

- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
- M. Bertrand OLLIVIER

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT, 
- la publication le 28 AVR. 2015	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 9
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du Laboratoire de recherche sur la gestion des déchets radioactifs Comité local d'information et de suivi (CLIS)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du Laboratoire de recherche sur la gestion des déchets radioactifs – comité local d'information et de suivi (CLIS), les membres suivants :

5 titulaires :

- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
- M. Jean-Michel FEUILLET
- M. Bertrand OLLIVIER
- Mme Astrid HUGUENIN
- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 10
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein du centre d'échanges de données interdépartemental (CEDI)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

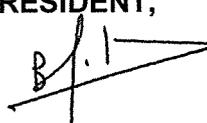
- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du centre d'échanges de données interdépartemental (CEDI), les membres suivants :

1 titulaire :

- M. Bernard GENDROT

1 suppléant :

- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le 28 AVR. 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 11

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale
de coopération intercommunale**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIER,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15, L.3121-23 et L.5211-43 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'une liste a été déposée,

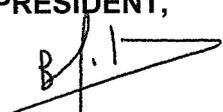
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale de coopération intercommunale, les membres suivants :

4 titulaires :

- M. Bruno SIDO
- M. Jean-Michel RABIET
- M. Stéphane MARTINELLI
- Mme Marie-Claude LAVOCAT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT, 
- la publication le 20 AVR. 2015	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 12

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission
consultative des gens du voyage**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission consultative des gens du voyage, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental (membre de droit),

4 titulaires :

- Mme Catherine PAZDZIOR
- M. Nicolas CONVOLTE
- Mme Céline BRASSEUR
- Mme Mireille RAVENEL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de : - la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015 - la publication le 28 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 13

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission chargée
d'établir la liste annuelle départementale des jurés d'assises**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission chargée d'établir la liste annuelle départementale des jurés d'assises, les membres suivants :

5 titulaires :

- M. Gérard GROSLAMBERT
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- M. Paul FOURNIÉ
- M. Paul FLAMÉRIION
- Mme Astrid HUGUENIN

1 suppléant :

- Mme Anne CARDINAL

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015 - la publication le 28 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 14

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale
d'organisation et de modernisation des services publics**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics, les membres suivants :

3 titulaires :

- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- M. Gérard GROSLAMBERT
- Mme Yvette ROSSIGNEUX

3 suppléants :

- M. Paul FLAMÉRIION
- M. André NOIROT
- Mme Rachel BLANC

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	
	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 15

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre et la mémoire de la Nation

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

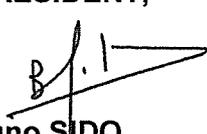
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil départemental pour les anciens combattants et les victimes de guerre et la mémoire de la Nation,

1 titulaire :

- M. Stéphane MARTINELLI

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de : - la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015 - la publication le 28 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 16

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de la cellule d'analyse
des risques et d'information préventive (CARIP)

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la cellule d'analyse des risques et d'information préventive (CARIP), les membres suivants :

1 titulaire :

- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC

1 suppléant :

- M. Bertrand OLLIVIER

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

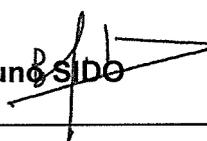
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 17

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale
des valeurs locatives des locaux professionnels**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels, les membres suivants :

2 titulaires :

- M. Bernard GENDROT
- Mme Yvette ROSSIGNEUX

2 suppléants :

- M. Paul FOURNIÉ
- Mme Anne CARDINAL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

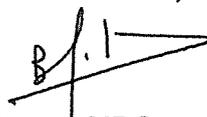
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 18
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale des impôts directs locaux	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale des impôts directs locaux,

1 titulaire :

- M. Gérard GROSLAMBERT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

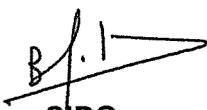
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 19
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale de la présence postale territoriale	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale de la présence postale territoriale, les membres suivants :

2 titulaires :

- M. André NOIROT
- M. Jean-Michel RABIET

2 suppléants :

- Mme Mireille RAVENEL
- Mme Véronique MICHEL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015

- la publication le 20 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 20

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de la commission pour la
promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté (COPEC)

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté (COPEC), les membres suivants :

1 titulaire :

- M. Paul FLAMERION

1 suppléant :

- Mme Karine COLOMBO

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 21
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du comité régional pour la cohésion sociale et l'égalité des chances	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

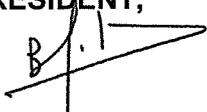
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité régional pour la cohésion sociale et l'égalité des chances,

1 titulaire :

- M. Mokhtar KAHLAL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT, 
- la publication le 20 AVR. 2015	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 22

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du collège associé
de l'assemblée des départements de France

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du collège associé de l'assemblée des départements de France,

1 titulaire :

- M. Stéphane MARTINELLI

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 20 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 23
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale d'établissement des listes électorales	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale d'établissement des listes électorales,

1 titulaire :

- Mme Yvette ROSSIGNEUX

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

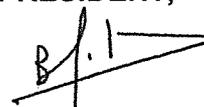
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 24

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de l'institut régional
de travail social de Champagne-Ardenne

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'institut régional de travail social de Champagne-Ardenne,

1 titulaire :

- M. Jean-Michel FEUILLET

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 25

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du conseil régional de discipline
et de recours de la fonction publique territoriale

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

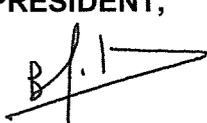
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil régional de discipline et de recours de la fonction publique territoriale, les membres suivants :

3 titulaires :

- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Bernard GENDROT
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 20 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 26
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale de réforme	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

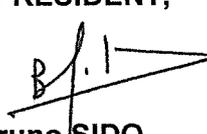
- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale de réforme, les membres suivants :

2 titulaires :

- M. Bernard GENDROT
- Mme Yvette ROSSIGNEUX

4 titulaires respectifs :

- M. André NOIROT
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- Mme Catherine PAZDZIOR
- Mme Karine COLOMBO

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 27

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission consultative
départementale de la protection civile, de la sécurité et de l'accessibilité**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission consultative départementale de la protection civile, de la sécurité et de l'accessibilité, les membres suivants :

3 titulaires :

Mme Marie-Claude LAVOCAT
Mme Astrid HUGUENIN
M. Gérard GROSLAMBERT

3 suppléants :

Mme Karine COLOMBO
M. Bertrand OLLIVIER
Mme Véronique MICHEL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

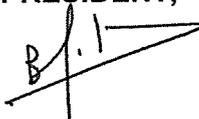
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 28
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale de la sécurité routière	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

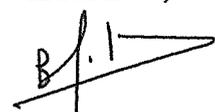
- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale de la sécurité routière, les membres suivants :

1 titulaire :

- M. Nicolas CONVOLTE

1 suppléant :

- M. Nicolas LACROIX

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le 20 AVR. 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 29

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS)

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIER, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L1424-24-2, L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°1170 du 14 avril 2011 fixant la répartition des sièges et la pondération des suffrages pour le renouvellement du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de la Haute-Marne,

Considérant qu'une seule liste a été déposée,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours (SDIS), les membres suivants :

Titulaires :

- M. Bruno SIDO, Président du conseil départemental, Président de droit
- M. André NOIROT
- Mme Astrid HUGUENIN
- M. Stéphane MARTINELLI
- Mme Véronique MICHEL
- M. Jean-Michel FEUILLET
- Mme Anne LEDUC
- M. Jean-Michel RABIET
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
- Mme Anne CARDINAL
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Nicolas LACROIX
- Mme Karine COLOMBO
- M. Nicolas CONVOLTE

Suppléants :

- M. Gérard GROSLAMBERT
- Mme Rachel BLANC
- Mme Catherine PAZDZIOR
- Mme Marie-Claude LAVOCAT
- M. Laurent GOUVERNEUR
- M. Bertrand OLLIVIER
- M. Nicolas FUERTES
- Mme Brigitte FISCHER
- M. Paul FOURNIÉ
- Mme Mireille RAVENEL
- M. Bernard GENDROT
- M. Paul FLAMÉRIION
- M. Francis ARNOUD

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015

- la publication le 20 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 30
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la SPL XDEMAT	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- d'approuver le principe que le siège de Président du conseil d'administration de la SPL-Xdemat soit dévolu à un représentant du Département de l'Aube, actionnaire majoritaire,
- d'approuver le principe que les deux sièges de vice-présidents du conseil d'administration de la SPL-Xdemat soient dévolus respectivement a un représentant du Département des Ardennes et à un représentant du département de la Marne.
- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration et de l'assemblée générale de la SPL-XDEMAT,

1 titulaire :

- M. Gérard GROSLAMBERT

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 31

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de l'entente interdépartementale
de lutte contre les zoonoses (ELIZ)

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIER,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'entente interdépartementale de lutte contre les zoonoses (ELIZ), les membres suivants :

4 titulaires :

- M. Jean-Michel RABIET
- Mme Anne-Marie NÉDELÉC
- M. Laurent GOUVERNEUR
- M. Bernard GENDROT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

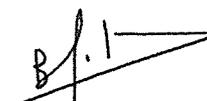
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Brno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 32
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du groupement de défense sanitaire de Haute-Marne	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du groupement de défense sanitaire de Haute-Marne, les membres suivants :

1 titulaire :

- M. Jean-Michel RABIET

1 suppléant :

- Mme Brigitte FISCHER

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

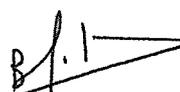
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 33

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission pour
l'établissement des listes électorales de la chambre d'agriculture**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission pour l'établissement des listes électorales de la chambre d'agriculture,

1 titulaire :

- M. Jean-Michel RABIET

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 34

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission régionale de
l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations (CRARQUE)**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission régionale de l'agriculture raisonnée et de la qualification des exploitations (CRARQUE), les membres suivants :

1 titulaire :

- Mme Brigitte FISCHER

1 suppléant :

- M. Jean-Michel RABIET

<u>RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité</u>	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	
	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 35
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale d'aménagement foncier	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale d'aménagement foncier, les membres suivants :

4 titulaires :

- M. Jean-Michel RABIET
- M. Nicolas FUERTES
- M. Laurent GOUVERNEUR
- Mme Yvette ROSSIGNEUX

4 suppléants :

- M. Bernard GENDROT
- Mme Brigitte FISCHER
- Mme Anne-Marie NÉDELÉC
- M. Stéphane MARTINELLI

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015 - la publication le 28 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 36
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du comité de bassin Seine-Normandie	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité de bassin Seine-Normandie,

1 titulaire :

- M. Laurent GOUVERNEUR

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 37

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du comité de bassin Rhin-Meuse

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité de bassin Rhin-Meuse,

1 titulaire :

- Mme Mireille RAVENEL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 38

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du comité de bassin
Rhône-Méditerranée-Corse**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité de bassin Rhône-Méditerranée-Corse,

1 titulaire :

- M. Jean-Michel RABIET

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015

- la publication le 20 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 39
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de l'entente interdépartementale Marne	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'entente interdépartementale Marne, les membres suivants :

4 titulaires :

- Mme Brigitte FISCHER
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- M. Laurent GOUVENEUR
- M. Nicolas FUERTES

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

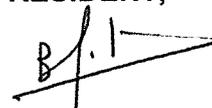
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 40
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de l'établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'établissement public d'aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA), les membres suivants :

2 titulaires :

- M. Bruno SIDO
- Mme Mireille RAVENEL

2 suppléants :

- M. André NOIROT
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	
	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 41

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la société d'aménagement
foncier et d'établissement rural de Champagne-Ardenne (SAFER - CA)**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Champagne-Ardenne (SAFER - CA),

1 titulaire :

- M. Bernard GENDROT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 42
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du comité technique de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Champagne-Ardenne (SAFER)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité technique de la société d'aménagement foncier et d'établissement rural de Champagne-Ardenne (SAFER), les membres suivants :

1 titulaire :

- M. Bernard GENDROT

1 suppléant :

- M. Laurent GOUVERNEUR

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

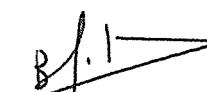
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 43

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de la commission consultative
de l'environnement des aérodromes

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission consultative de l'environnement des aérodromes, les membres suivants :

Dossiers concernant le nord du département

1 titulaire :

- M. Mokhtar KAHLAL

1 suppléant :

- Mme Astrid HUGUENIN

Dossiers concernant le Sud du Département

1 titulaire :

- M. Francis ARNOUD

1 suppléant :

- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

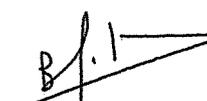
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 44

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale
de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Marne**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de la Haute-Marne, les membres suivants :

« de la nature »

1 titulaire :

- Mme Yvette ROSSIGNEUX

1 suppléant :

- Mme Mireille RAVENEL

« des sites et paysages »

1 titulaire :

- M. Stéphane MARTINELLI

1 suppléant :

- M. Nicolas FUERTES

« de la publicité »

1 titulaire :

- M. Bertrand OLLIVIER

1 suppléant :

- M. Jean-Michel FEUILLET

« des carrières »

1 titulaire :

- M. Bernard GENDROT

1 suppléant :

- Mme Anne LEDUC

« de la faune sauvage captive »

1 titulaire :

- M. Bernard GENDROT

1 suppléant :

- Mme Anne LEDUC

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

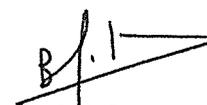
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 45
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil de rivage des lacs	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

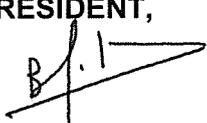
- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil de rivage des lacs, les membres suivants :

1 titulaire :

- M. Jean-Michel RABIET

1 suppléant :

- Mme Mireille RAVENEL

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015 - la publication le 28 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 46

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de la commission
consultative d'élaboration et de suivi du plan de prévention
et de gestion des déchets non dangereux

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

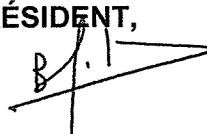
DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

5 titulaires :

- M. Laurent GOUVERNEUR
- M. Stéphane MARTINELLI
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- Mme Brigitte FISCHER
- M. Bernard GENDROT

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT, 
- la publication le 20 AVR. 2015	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 47
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi du plan de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

5 titulaires :

- M. Laurent GOUVERNEUR
- M. Stéphane MARTINELLI
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- M. Nicolas LACROIX
- M. Bernard GENDROT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

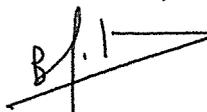
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015

- la publication le 20 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 48

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du groupe de travail chargé
d'établir les cartes et listes départementales des points noirs paysagers et
environnementaux liés aux réseaux aériens électriques ou téléphoniques**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

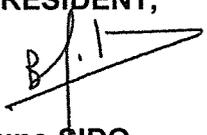
DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du groupe de travail chargé d'établir les cartes et listes départementales des points noirs paysagers et environnementaux liés aux réseaux aériens électriques ou téléphoniques, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

1 titulaire :

- M. Paul FLAMERION

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015 - la publication le 28 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 49
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein du comité départemental de suivi « Natura 2000 »	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

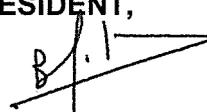
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité départemental de suivi « Natura 2000 »,

1 titulaire :

- M. Yvette ROSSIGNEUX

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le 20 AVR. 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 50

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale
chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

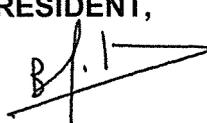
- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, les membres suivants :

1 titulaire :

- Mme Brigitte FISCHER

1 suppléant :

- M. Laurent GOUVERNEUR

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015 - la publication le 20 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 51
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein de la commission d'élaboration du plan régional pour la qualité de l'air en Champagne-Ardenne (COREP)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

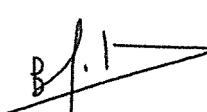
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission d'élaboration du plan régional pour la qualité de l'air en Champagne-Ardenne (COREP),

1 titulaire :

- M. Francis ARNOUD

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 52

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du conseil départemental de
l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Haute-Marne
(CODERST)

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de la Haute-Marne (CODERST), les membres suivants :

2 titulaires :

- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC

2 suppléants :

- Mme Brigitte FISCHER
- M. Laurent GOUVENEUR

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 53

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de la commission régionale de la forêt et des produits forestiers (CRFPF)

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission régionale de la forêt et des produits forestiers (CRFPF),

1 titulaire :

- M. Bernard GENDROT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

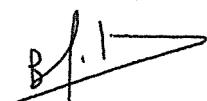
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 54
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale des risques naturels majeurs	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale des risques naturels majeurs, les membres suivants :

2 titulaires :

- M. André NOIROT
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC

2 suppléants :

- Mme Brigitte FISCHER
- M. Nicolas FUERTES

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015 - la publication le 20 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 55
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale des objets mobiliers	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale des objets mobiliers, les membres suivants :

2 titulaires :

- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
- Mme Anne LEDUC

2 suppléants :

- Mme Astrid HUGUENIN
- Mme Anne CARDINAL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 29 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 56
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein de la commission régionale du patrimoine et des sites	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission régionale du patrimoine et des sites, les membres suivants :

2 titulaires :

- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
- Mme Anne LEDUC

2 suppléants :

- M. Gérard GROSLAMBERT
- Mme Astrid HUGUENIN

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 57
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de l'association « Arts vivants 52 »	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'association « Arts vivants 52 », les membres suivants :

6 titulaires :

- M. Gérard GROSLAMBERT
- M. Paul FLAMÉRIION
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
- Mme Anne CARDINAL
- Mme Anne LEDUC
- Mme Élisabeth ROBERT-DEHAULT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 58
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration du centre culturel haut-marnais	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

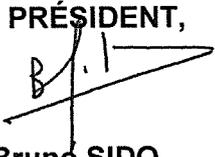
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration du centre culturel haut-marnais, les membres suivants :

6 titulaires :

- Monsieur André NOIROT
- Mme Karine COLOMBO
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Mokhtar KAHLAL
- M. Gérard GROSLAMBERT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le 28 AVR. 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 59
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

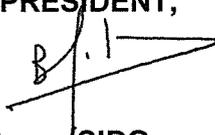
DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale des espaces, sites et itinéraires (CDESI), les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

3 titulaires :

- M. André NOIROT
- Mme Anne LEDUC
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT, 
- la publication le 28 AVR. 2015	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général	
service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 60
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein du comité de pilotage constitué dans le cadre de la convention entre le comité départemental olympique et sportif, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et le conseil départemental	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité de pilotage constitué dans le cadre de la convention entre le comité départemental olympique et sportif, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et le conseil départemental, les membres suivants :

2 titulaires :

- M. Paul FLAMÉRIION
- M. Mokhtar KAHLAL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

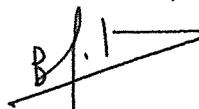
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 61
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil départemental de la jeunesse, des sports et de la vie associative, les membres suivants :

2 titulaires :

- M. Paul FLAMÉRIION
- Mme Anne LEDUC

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

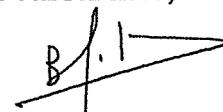
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 62
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du centre régional d'information jeunesse de Champagne-Ardenne (CRIJ)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du centre régional d'information jeunesse de Champagne-Ardenne (CRIJ) :

1 titulaire :

- M. Mokhtar KAHLAL

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015 - la publication le 28 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 63
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la maison des jeunes et de la culture de Saint-Dizier	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la maison des jeunes et de la culture de Saint-Dizier :

1 titulaire :

- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 64
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE) :

1 titulaire :

- Mme Marie-Claude LAVOCAT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 65
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI), les membres suivants :

1 titulaire :

- M. Jean-Michel FEUILLET

1 suppléant :

- Mme Astrid HUGUENIN

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le 20 AVR. 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 66
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein du comité de l'aide médicale urgente, des transports sanitaires et de la permanence des soins (CODAMUPS)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité de l'aide médicale urgente, des transports sanitaires et de la permanence des soins (CODAMUPS) :

1 titulaire :

- Mme Rachel BLANC

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 67
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil départemental de la protection de l'enfance	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil départemental de la protection de l'enfance :

1 titulaire :

- Mme Catherine PAZDZIOR

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 68

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du conseil de famille des pupilles
de l'État

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil de famille des pupilles de l'État, les membres suivants :

2 titulaires :

- Mme Karine COLOMBO
- Mme Astrid HUGUENIN

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015

- la publication le 20 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 69
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées d'Arc-en-Barrois	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées d'Arc-en-Barrois, les membres suivants :

3 titulaires :

- M. Stéphane MARTINELLI
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- Mme Marie-Claude LAVOCAT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

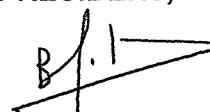
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015

- la publication le 20 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 70
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Châteauvillain	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Châteauvillain, les membres suivants :

3 titulaires :

- M. Stéphane MARTINELLI
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- Mme Marie-Claude LAVOCAT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 71
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Doulaincourt	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Doulaincourt, les membres suivants :

3 titulaires :

- M. Nicolas LACROIX
- Mme Brigitte FISCHER
- Mme Astrid HUGUENIN

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

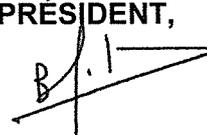
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 72

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de
l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Fayl-Billot

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Fayl-Billot, les membres suivants :

3 titulaires :

- Mme Véronique MICHEL
- M. Bernard GENDROT
- Mme Mireille RAVENEL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 73
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Nogent	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Nogent, les membres suivants :

3 titulaires :

- Mme Catherine PAZDZIOR
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- M. Francis ARNOUD

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 28 AVR. 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 74
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Poissons	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Poissons, les membres suivants :

3 titulaires :

- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
- M. Bruno SIDO
- Mme Anne LEDUC

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 75
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Sommevoire	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées de Sommevoire, les membres suivants :

3 titulaires :

- Mme Anne LEDUC
- M. Laurent GOUVERNEUR
- M. Jean-Michel FEUILLET

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 28 AVR. 2015

- la publication le 28 AVR. 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 76
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de Haute-Marne	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de la Haute-Marne, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

1 titulaire :

- Mme Rachel BLANC

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le - 5 MAI 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 77

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise
pour les immigrés

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise pour les immigrés, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

3 titulaires :

- M. Mokhtar KAHLAL
- M. Jean-Michel FEUILLET
- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015 - la publication le - 5 MAI 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 78
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise pour l'aide familiale de Chaumont	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

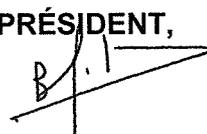
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'association haut-marnaise pour l'aide familiale de Chaumont :

1 titulaire :

- Mme Karine COLOMBO

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le - 5 MAI 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 79
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de l'association pour l'aide aux mères et aux familles à domicile de Saint-Dizier	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'association pour l'aide aux mères et aux familles à domicile de Saint-Dizier :

1 titulaire :

- Mme Laurence LEVERRIER

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 80

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du comité départemental de la
ligue nationale française contre le cancer**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRION, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

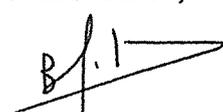
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité départemental de la ligue nationale française contre le cancer :

1 titulaire :

- Mme Véronique MICHEL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015 - la publication le - 5 MAI 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 81

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du centre régional d'études
d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité
(CREAI)

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

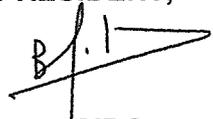
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du centre régional d'études d'actions et d'informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité (CREAI) :

1 titulaire :

- Mme Rachel BLANC

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le - 5 MAI 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 82

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de l'observatoire régional de la
santé de Champagne-Ardenne

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'observatoire régional de la santé de Champagne-Ardenne :

1 titulaire :

- Mme Anne CARDINAL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

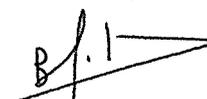
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 83
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la commission régionale pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (CRILD)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission régionale pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (CRILD) :

1 titulaire :

- M. Jean-Michel FEUILLET

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

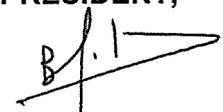
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 84

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du comité régional pour
l'élaboration du programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS)**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité régional pour l'élaboration du programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS)

1 titulaire :

- Mme Marie-Claude LAVOCAT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

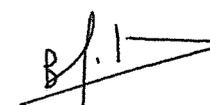
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 85
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale de l'accueil des jeunes enfants, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

2 titulaires :

- Mme Karine COLOMBO
- Mme Yvette ROSSIGNEUX

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le - 5 MAI 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 86

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du conseil départemental d'accès
aux droits

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil départemental d'accès aux droits,

1 titulaire :

- M. Bernard GENDROT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

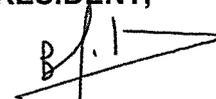
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 87
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de la conférence de territoire sud Champagne-Ardenne (Aube - Haute-Marne)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la conférence de territoire sud Champagne-Ardenne (Aube – Haute-Marne),

1 titulaire :

- Mme Marie-Claude LAVOCAT

1 suppléant :

- Mme Anne CARDINAL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

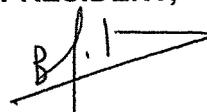
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 88

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) pour l'exploitation du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) pour l'exploitation du Mémorial Charles de Gaulle à Colombey-les-deux-Eglises, les membres suivants :

2 représentants permanents :

- Monsieur le Président du conseil départemental
- M. Stéphane MARTINELLI

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 5 MAI 2015 - la publication le 5 MAI 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 89

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de l'association
« Initiative Haute-Marne »**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'association « Initiative Haute-Marne »,

1 titulaire :

- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

1 ou plusieurs suppléants :

- Mme Mireille RAVENEL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 90

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de l'établissement public de
coopération interdépartementale
« zone interdépartementale d'activité économique Haute-Marne Meuse »**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'établissement public de coopération interdépartementale « zone interdépartementale d'activité économique Haute-Marne Meuse », les membres suivants :

5 titulaires :

- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
- M. Gérard GROSLAMBERT
- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
- M. Bruno SIDO
- M. Bertrand OLLIVIER

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 91

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du syndicat mixte du pôle
technologique de Haute-Champagne (SYMTEC),

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du syndicat mixte du pôle technologique de Haute-Champagne (SYMTEC), les membres suivants :

6 titulaires :

- Mme Anne-Marie NÉDELÉC
- M. Francis ARNOUD
- M. Gérard GROSLAMBERT
- M. André NOIROT
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- Mme Mireille RAVENEL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 92
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein du syndicat d'aménagement touristique du lac du Der-Chantecoq	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du syndicat d'aménagement touristique du lac du Der-Chantecoq, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

7 titulaires :

- Mme Anne LEDUC
- M. Mokhtar KAHLAL
- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
- M. Jean-Michel FEUILLET
- M. Jean-Michel RABIET
- Mme Rachel BLANC
- M. Luc HISPART

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

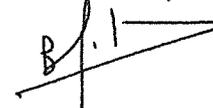
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 93
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du syndicat mixte du Pays de Langres - Langres développement	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIION, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du syndicat mixte du Pays de Langres – Langres développement, les membres suivants :

8 titulaires :

- Mme Anne-Marie NÉDELÉC
- M. Francis ARNOUD
- Mme Anne CARDINAL
- M. Nicolas FUERTES
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Jean-Michel RABIET
- Mme Véronique MICHEL
- M. Bernard GENDROT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 94
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de l'association « habitat et développement ADDAR - PACT de la Haute-Marne »	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

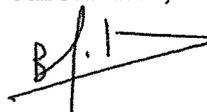
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'association « habitat et développement ADDAR – PACT de la Haute-Marne », les membres suivants :

6 titulaires :

- M. Nicolas LACROIX
- Mme Céline BRASSEUR
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- Mme Brigitte FISCHER
- Mme Anne-Marie NÉDELÉC
- M. Jean-Michel RABIET

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le - 5 MAI 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 95
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE)	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE), les membres suivants :

6 titulaires :

- Mme Céline BRASSEUR
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
- Mme Anne LEDUC
- Mme Brigitte FISCHER
- M. Bertrand OLLIVIER

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le - 5 MAI 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 96

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de
HAute-MARne Immobilier Social (HAMARIS)**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de **HAute-MARne Immobilier Social (HAMARIS)**, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

Collège de conseillers départementaux :

6 titulaires :

- M. Francis ARNOUD
- Mme Anne-Marie NÉDELÉC
- M. Nicolas FUERTES
- M. Gérard GROSLAMBERT
- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Bertrand OLLIVIER

Collège des personnalités qualifiées désignées par le conseil départemental (5) :

5 titulaires :

- M. Jacky BOICHOT
- M. Robert COSTENZA
- Mme Marie-Josée RUEL
- M. Thierry DEGLIN
- Mme Evelyne CORREANI

Deux élus d'une collectivité territoriale ou d'un EPCI autre que le conseil départemental :

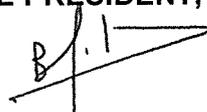
2 titulaires :

- Mme Sophie DELONG, maire de Langres
- M. Jean-Jacques BAYER, maire de Montier-en-Der

Un membre représentant une association œuvrant dans le domaine de l'insertion :

1 titulaire :

- M. François ROBIN, Président de Tremplin 52

<u>RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité</u>	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le - 5 MAI 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 97

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de l'observatoire départemental
d'équipement commercial

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'observatoire départemental d'équipement commercial, les membres suivants :

2 titulaires :

- M. Gérard GROSLAMBERT
- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT

2 suppléants :

- Mme Mireille RAVENEL
- Mme Fabienne SCHOLLHAMMER

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le - 5 MAI 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 98
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale des aides publiques au logement	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale des aides publiques au logement, les membres suivants :

1 titulaire :

- M. Francis ARNOUD

1 suppléant :

- Mme Catherine PAZDZIOR

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

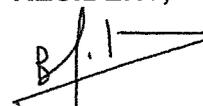
Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 99

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de la
Maison départementale du tourisme**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de la Maison départementale du tourisme, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

6 représentants (2 par arrondissement) :

CHAUMONT

- M. Stéphane MARTINELLI
- Mme Marie-Claude LAVOCAT

LANGRES

- Mme Yvette ROSSIGNEUX
- M. Jean-Michel RABIET

SAINT-DIZIER

- Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT
- M. Bertrand OLLIVIER

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le- 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le- 5 MAI 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 100
OBJET : Représentation du conseil départemental au sein de l'association des gîtes et chambres d'hôtes labellisés de Haute-Marne	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

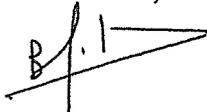
DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'association des gîtes et chambres d'hôtes labellisés de Haute-Marne, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental ou son représentant,

3 titulaires :

- Mme Brigitte FISCHER
- Mme Mireille RAVENEL
- Mme Céline BRASSEUR

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015 - la publication le - 5 MAI 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 101

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du conseil d'administration de
l'association haut-marnaise des logis de France**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

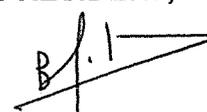
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil d'administration de l'association haut-marnaise des logis de France, les membres suivants :

2 titulaires :

- Mme Marie-Claude LAVOCAT
- M. Gérard GROSLAMBERT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le - 5 MAI 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 102

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du concours départemental des
villes, villages et maisons fleuries**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du concours départemental des villes, villages et maisons fleuries, les membres suivants :

1 représentant titulaire par arrondissement

CHAUMONT

1 titulaire :

- M. Michel BERTHELMOT

SAINT-DIZIER

1 titulaire :

- Mme Astrid HUGUENIN

LANGRES

1 titulaire :

- M. Nicolas FUERTES

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 103

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du comité technique pour le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

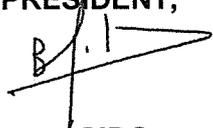
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du comité technique pour le plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR),

1 titulaire :

- M. Mokhtar KAHLAL

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT, 
- la publication le - 5 MAI 2015	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 104
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration du groupement d'intérêt public de préfiguration du « parc national des forêts de Champagne et Bourgogne »	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration du groupement d'intérêt public de préfiguration du « parc national des Forêts de Champagne et Bourgogne », les membres suivants :

1 titulaire :

- M. Bruno SIDO

1 suppléant :

- M. Jean-Michel RABIET

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le - 5 MAI 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 105

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de l'union départementale des
offices de tourisme et syndicats d'initiative de la Haute-Marne**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'union départementale des offices de tourisme et syndicats d'initiative de la Haute-Marne, les membres suivants :

1 titulaire :

- Mme Yvette ROSSIGNEUX

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
Certifié exécutoire compte-tenu de :	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le - 5 MAI 2015	
	Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° 1 - 106
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein de l'assemblée générale du comité régional du tourisme de Champagne-Ardenne	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de l'assemblée générale du comité régional du tourisme de Champagne-Ardenne, les membres suivants :

1 titulaire :

- Mme Yvette ROSSIGNEUX

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015

- la publication le - 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° I - 107

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale
des bourses nationales d'études du second degré

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

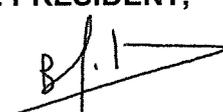
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale des bourses nationales d'études du second degré, les membres suivants :

2 titulaires :

- Mme Céline BRASSEUR
- M. Bertrand OLLIVIER

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,
- la publication le 5 MAI 2015	 Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° 1 - 108

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein de la commission départementale
des bourses au mérite**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein de la commission départementale des bourses au mérite,

1 titulaire :

- M. Bertrand OLLIVIER

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le- 5 MAI 2015

- la publication le- 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,



Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

**service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation**

N° I - 109

OBJET :

**Représentation du conseil départemental au sein du conseil départemental de
l'éducation nationale**

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIER, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L235-1 et R 235-2 du code de l'éducation,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Par 34 voix Pour

DÉCIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil départemental de l'éducation nationale, les membres suivants :

Monsieur le Président du conseil départemental, membre de droit ou son représentant,

5 titulaires :

- M. Nicolas LACROIX
- M. Gérard GROSLAMBERT
- Mme Véronique MICHEL
- Mme Anne-Marie NÉDÉLEC
- Mme Céline BRASSEUR

Personnalité qualifiée titulaire :

M. Jean-Jacques BAYER

5 suppléants :

- M. Nicolas FUERTES
- Mme Brigitte FISCHER
- M. Paul FLAMÉRIION
- M. Bernard GENDROT
- M. André NOIROT

Personnalité qualifiée suppléante :

M. Michel BERTHELMOT

<u>RÉSULTAT DU VOTE</u> : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u> - la télétransmission en Préfecture le 20 AVR. 2015 - la publication le 20 AVR. 2015	Chaumont, le 16 avril 2015 LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL Réunion du 16 avril 2015	
Secrétariat Général service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat de séances, documentation	N° I - 110
<u>OBJET :</u> Représentation du conseil départemental au sein du conseil académique de l'éducation nationale	

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL, Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ, M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET, Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil académique de l'éducation nationale, les membres suivants :

2 titulaires :

- M. Bertrand OLLIVIER
- Mme Céline BRASSEUR

2 suppléants :

- Mme Karine COLOMBO
- M. Nicolas FUERTES

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité	
<u>Certifié exécutoire compte-tenu de :</u>	Chaumont, le 16 avril 2015
- la télétransmission en Préfecture le - 5 MAI 2015	LE PRÉSIDENT,  Bruno SIDO
- la publication le - 5 MAI 2015	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 avril 2015

Secrétariat Général

service affaires juridiques, marchés publics, secrétariat
de séances, documentation

N° 1 - 111

OBJET :

Représentation du conseil départemental au sein du conseil de perfectionnement du
CFA interprofessionnel de Chaumont

Effectif de conseillers départementaux en exercice : 34

Présents :

M. Francis ARNOUD, Mme Rachel BLANC, M. Céline BRASSEUR, Mme Anne CARDINAL,
Mme Karine COLOMBO, M. Nicolas CONVOLTE, M. Jean-Michel FEUILLET,
Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FLAMÉRIEN, M. Paul FOURNIÉ,
M. Nicolas FUERTES, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR,
M. Gérard GROSLAMBERT, M. Luc HISPART, Mme Astrid HUGUENIN, M. Mokhtar KAHLAL,
M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC,
Mme Laurence LEVERRIER, Mme Nadine MARCHAND, M. Stéphane MARTINELLI,
Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. André NOIROT,
M. Bertrand OLLIVIER, Mme Catherine PAZDZIOR, M. Jean-Michel RABIET,
Mme Mireille RAVENEL, Mme Elisabeth ROBERT-DEHAULT, Mme Yvette ROSSIGNEUX,
Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Bruno SIDO

Quorum : 18

Vu les articles L.3121-15 et L.3121-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu le rapport de Monsieur le Président du conseil départemental,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
Par 34 voix Pour

DECIDE

- de désigner pour représenter le conseil départemental au sein du conseil de perfectionnement du CFA interprofessionnel de Chaumont,

1 titulaire :

- M. Gérard GROSLAMBERT

RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire compte-tenu de :

- la télétransmission en Préfecture le 5 MAI 2015

- la publication le 5 MAI 2015

Chaumont, le 16 avril 2015

LE PRÉSIDENT,


Bruno SIDO